

Visite du ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation :  
Le ministre Abdoulaye Maïga à la rencontre des dignitaires de Bamako

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 09 JUILLET 2021

# 889

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



URD

## Le sursaut d'honneur des jeunes

Malikilé, dans sa parution Numéro 887 du 07 juillet 2021 s'était interrogé sur les motivations et surtout la moralité de l'Offre Publique d'achat (OPA) de l'ancien Premier Ministre Boubou Cissé sur le parti de feu Soumaila Cissé. Des jeunes du parti tente aujourd'hui de laver l'honneur du parti. ...



Rencontre PM - classe politique : Oui à l'organe  
unique de gestion des élections



Douanes maliennes : Mobilisation record  
d'environ 60 milliards de FCFA au mois de juin



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**08** juillet  
2021

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**763**

Nouveaux cas confirmés

**1**

Nouveaux guéris

**8**

Nouveaux décès

**1**

Au cours des dernières 24 H

**10** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**00** cas graves en soins intensifs  
**29** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**14 455**

**Guéris**

**10 092**

**Décès**

**528**

dont 156 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.14



P.25



## / Une /



URD : Le sursaut d'honneur des jeunes

P.4

## / Brèves /



Application de l'accord d'Alger : Ces propos de l'imam Dicko qui font grincer des dents

P.10

Émile Loko : Un entrepreneur en danger de mort !

P.10

Affaire Birama Touré : Les éclairages du procureur de la Commune IV

P.11

Téenkou : Lancement d'une campagne de sensibilisation sur les changements climatiques

P.11

Mopti : Le colonel Assimi Goïta a rendu visite aux blessés de guerre et aux déplacées

P.12

Justice : Qu'est-ce qu'une notice rouge ?

P.12

## / Actualité /



Violations de droits humains au Mali : La CNDH condamne, et interpelle les autorités

P.14

Lutte contre l'insécurité : La police met le turbo

P.16

Douanes maliennes : Mobilisation record d'environ 60 milliards de FCFA au mois de juin

P.17

Un mandat d'arrêt : Les autorités ivoiriennes accepteront-elles de livrer Karim Keita ?

P.19

Avant-projet de Politique Nationale de la Jeunesse : Canaliser l'énergie des jeunes pour bâtir le Mali nouveau

P.21

## / Politique /



Rencontre PM - classe politique : Oui à l'organe unique de gestion des élections

P.23

Visite du ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation :

Le ministre Abdoulaye Maïga à la rencontre des dignitaires de Bamako

P.25

Haut Conseil des Maliens Établis à l'extérieur : Enfin la conférence ordinaire !

P.26

Jeamille Bittar du M5-RFP à propos des conclusions de l'atelier de réflexion sur l'organe unique de gestion des élections : « La décision politique prise par le chef du gouvernement ne peut pas être remise en cause par un soi-disant atelier »

P.27

## / Culture & société /



Mali : L'artisanat au service de la cohésion sociale

P.29

## / International /



Haïti : Claude Joseph prend en main le gouvernement après l'assassinat de Jovenel Moïse

P.31

Affaire Khashoggi : Le procès reprend discrètement en Turquie

P.32

## / Sport /



Foot : La Sud-Africaine Thembi Kgatlana à l'Atletico Madrid avec Ajara Nchout

P.33

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Dïala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



URD

## Le sursaut d'honneur des jeunes

Malikilé, dans sa parution Numéro 887 du 07 juillet 2021 s'était interrogé sur les motivations et surtout la moralité de l'Offre Publique d'achat (OPA) de l'ancien Premier Ministre Boubou Cissé sur le parti de feu Soumaila Cissé. Des jeunes du parti tente aujourd'hui de laver l'honneur du parti.

**E**n publiant son article, votre quotidien ne se doutait évidemment pas qu'il touchait du doigt le mal de l'Union pour la République et la Démocratie dont certains dirigeants ont choisi de mettre le parti à l'encan et de le livrer " au plus offrant enchérisseur ". En français facile ils veulent vendre le parti au prétendant le plus fortuné sans aucune autre considération d'ordre éthique, morale, historique philosophique ou politique. Sans aussi le moindre égard pour la mémoire de feu Soumaila Cissé qui s'est consacré au parti et lui a tout donné. Sans s'interroger enfin sur la blessure profonde qu'ils infligent aux héritiers biologiques et politiques du disparu. Mais voilà qu'une frange saine de la jeunesse URD, sans doute approuvée par une majorité silencieuse, décide de dire non et de laver l'honneur perdu du parti. Cette jeunesse semble s'engager résolument dans la défense de l'identité du parti et surtout dans le respect de la mémoire de feu Soumaila Cissé. A les lire, ils auraient pu, comme slogan exhiber une pancarte avec la mention " Non au Sacrilège ! Non au Parricide ! ". Ces jeunes ont manifesté hier jeudi xx juillet

devant le siège de leur parti et y ont déposé une lettre de protestation à l'intention de la direction présidée par le premier Vice-président Salikou Sanogo. Dans cette adresse ils disent regretter " **l'adhésion par surprise et en catimini de l'ancien Premier Ministre du régime défunt Monsieur Boubou Cissé à la section de Djenne en qualité de Secrétaire aux affaires économiques. Cette adhésion qui aurait pu paraître normale conformément aux statuts de notre Parti notamment l'article 4 et suivants qui disposent que l'adhésion est libre et volontaire, force est de reconnaître que cette cooptation heurte les principes d'éthique pourtant édictés par les mêmes statuts et le Règlement intérieur de l'URD. Nous précisons d'emblée n'avoir rien contre la personne de Monsieur Boubou Cissé. Mais notre devoir de préserver l'héritage du Feu Président Soumaila CISSE et ses valeurs exige de nous de porter nos doléances de manière respectueuse et responsable au BEN , doléances que nous argumentons comme suit:....** " En plus des griefs relatifs aux tripatouillages

électoraux du clan Boubou Cissé dont la principale victime était un certain Soumaila Cissé et du froid assassinat des militants du M5-RFP auquel appartient l'URD, les jeunes protestataires développent d'autres arguments pour refuser l'adhésion de Boubou Cissé dans leur parti.

Ainsi reprochent- ils au nouvel adhérent " **Son attitude arrogante, méprisante et jusqu'au-boutiste vis à vis des enseignants, a porté un coup difficile à l'école malienne. Laissant hypothétique l'avenir scolaire des enfants les moins nantis et les parents d'élèves et étudiants hagard face au sort des siens (sic) "**.

Ils ajoutent que " **Depuis 2013, Monsieur Boubou Cissé est Ministre jusqu'à être deux fois Premier ministre sous le régime IBK, Et il est tombé avec IBK. Dans un pays normal, on aurait assisté à une mort politique des deux principaux acteurs de ce régime de répression et qui ont contribué à mettre le Mali en lambeaux.** " .

Pour eux, Boubou Cissé porte aussi une lourde responsabilité dans l'enlèvement, la longue détention et la détérioration de la santé de

Soumaila Cissé. Ils écrivent en effet que " **Monsieur Boubou Cissé s'est entêté contre l'avis de Soumaila Cissé à organiser des élections législatives de 2020 sans apporter à notre défunt Président la sécurité requise et n'a jamais réuni les véritables conditions pour mettre un terme à la détention arbitraire du défunt Président Soumaila Cissé ce qui a d'ailleurs contribué à fragiliser sa santé et on connaît la suite malheureuse.**"

Péremptoires' ils concluent donc que Boubou Cissé " **Occupant cumulativement le poste de PM et de Ministre des Finances est au début au milieu et la fin de toutes les opérations de mauvaise gouvernance et de corruption de l' ETAT que le Président Soumaila n' a cessé de dénoncer jusqu'à exiger une enquête parlementaire que régime a torpillé . Monsieur Boubou Cissé cristallise avec son Président sur ses épaules, toutes les frustrations récentes de notre peuple et de différentes catégories socioprofessionnelles : éducation avec la prise en otage de l' École durant des mois, les grèves illimitées de la santé, de la justice, la mauvaise gestion de la pandémie Covid-19 et le boycott de**



**la culture du coton dont nous connaissons encore les conséquences sur le panier de la ménagère avec la hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires.**

Ces constats étant faits, ils l'évent le voile sur les intentions réelles de Boubou Cissé et sur les complicités internes sur lesquelles il s'appuie " **Boubou Cissé et son clan aidés par**

**certains dirigeants de l'URD se sont lancés à l'assaut donc de notre URD. Adhérer à l'URD puis s'approcher des ténors de l'URD dans différentes sections pour briguer la candidature de notre parti en achetant les consciences et votes de nos honnêtes dirigeants. Ce plan est perceptible par le commun des mortels. "**

Jusqu'où iront ces contestataires décidés à redonner à leur parti son honneur perdu ? Pour l'instant, ils somment la direction du parti à " **statuer et suspendre le processus d'adhésion de Boubou Cissé initié par la section de Djenne et prononcer l'exclusion de Monsieur Boubou Cissé de notre parti où il ne saurait dans les circonstances actuelles être le bienvenu.**

Sinon disent-ils " **En l'absence de décisions prises par le BEN dans les meilleurs délais, nous, jeunes, femmes et hommes de l'URD n'hésiterons pas à entreprendre toutes les démarches utiles de mobilisation y compris par voie de recours à justice contre ces actes de corruption politique qui créent des véritables préjudices à notre parti et mettent en péril son avenir . "**

Ceux qui, par mercantilisme, ont plongé l'URD dans la tourmente découvrent que le parti recèle encore des militants attachés à ses valeurs. Pourront-ils les vaincre par la seule arme à laquelle ils croient : les superpouvoirs de l'argent-roi ?

■ Moctar Sow



## ■ Moussa Mara Yelema



A l'issue de mon séjour en France, j'ai animé une dernière rencontre avec mes compatriotes au foyer du 13e arrondissement de Paris.

Les discussions ont porté entre autres sur les questions d'accès facile aux documents administratifs pour les Maliens de la diaspora.



## ■ Casimir Apiè Sangala



C'est avec une grande tristesse que j'ai appris l'assassinat dans la nuit du mardi 06 juillet au mercredi 07 juillet du président de la République d'Haïti Jovenel Moïse.

En ces moments difficiles, je tiens à faire part au peuple haïtien de mes sincères condoléances et à partager leur peine.

Je souhaite également un prompt rétablissement à la Première Dame Martine Moïse qui a été touchée par balles.

Mme Kadiatou KONARÉ,

Consule honoraire de la République d'Haïti au Mali.



A mon avis Boubou Cissé gagnerait à lancer son propre mouvement s'il désire entreprendre sereinement en politique.

## ■ FIGARO DU MALI



Communiqué de L'U.J.R.M sur le mandat d'arrêt contre Karim Keïta

L'Union des Journalistes Reporters du Mali (U.J.R.M), a appris lundi 05 juillet 2021 qu'un mandat d'arrêt International a été lancé contre Karim Keïta, ancien député à l'Assemblée nationale du Mali. Cela à la demande d'un juge d'instruction malien dans le cadre d'une enquête sur la disparition de notre confrère Birama Touré.

L'U.J.R.M se réjouit de cette nouvelle et apporte tout son soutien à la justice malienne pour faire toute la lumière sur la disparition de notre confrère Birama Touré, qui, il faut le rappeler était avant tout un journaliste reporter à l'hebdomadaire le "Sphinx". Elle demande aux pays amis du Mali d'accompagner la justice malienne dans cette enquête

L'U.J.R.M, confiante à la justice malienne garde espoir pour la suite. Toutefois, l'UJRM suivra de très près l'évolution de ce dossier jusqu'à ce que la vérité éclate sur la disparition de notre confrère.

Elle salue par la même occasion les hommes et femmes de médias qui ont toujours apporté leur soutien à la famille de l'homme à travers leurs plumes, micros et autres manifestations.

Bamako, le 8 juillet 2021.

Boubacar Kanouté, président de l'U.J.R.M



## ■ Gouvernement du Mali



#Transport #fluvial | La COMANAV doté d'un bateau de sauvetage et de balises !

Madame le Ministre des #Transports et des #Infrastructures a officiellement reçu des mains du Premier ministre, Chef du Gouvernement, les clés du nouveau bateau de sauvetage

multifonctionnel et de balises.

C'était ce jeudi (08 juillet 2021) en début d'après-midi au cours d'une cérémonie présidée par Monsieur le Premier ministre, S.E.M Choguel Kokala MAIGA à #Koulikoro.

Ce bateau et balises ont été financé par la Banque mondiale à travers le Projet de Réhabilitation Economique et Environnemental du Fleuve Niger (PREEFN).

Cette nouvelle acquisition d'engin de sauvetage permettra à la Compagnie Malienne de Navigation (COMANAV) de dépanner les bateaux en cas d'échouage. Elle permettra également de renforcer les capacités opérationnelles de l'heureuse bénéficiaire.

Le #Code #fluvial officiellement lancé !

En marge de cette cérémonie de remise de bateau et de balises, Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures a officiellement lancé le Code fluvial, conformément à la Politique nationale des transports et des infrastructures de transport et du désenclavement.

Dans son discours de lancement, Madame DEMBELE Madina SISSOKO a déclaré que l'objectif recherché est de favoriser le développement de la navigation fluviale dans les meilleures conditions de sécurité et de partage de la voie d'eau.

Cellule Communication du Ministère des #Transports et des #Infrastructures !



## Radio Guintan



Dogofry: un car arrêté et des passagers enlevés.

Vers 18h près de la localité de Dogofry, des groupes armés radicaux ont arrêté deux véhicules de transport en provenance

de Tombouctou pour Bamako.

Les auteurs ont fait descendre les hommes civils, deux femmes également à bord été libérées.

Les deux femmes ont marcher à pied jusqu'au Dogofry.

Plus de nouvelles de ces hommes et deux véhicules.



## RFI Afrique



En Zambie, la Haute Cour de Justice rejette le recours déposé par l'un des fils de Kenneth Kaunda dans son bras de fer avec le gouvernement autour du lieu de l'enterrement du père de l'indépendance. Le juge a décidé d'autoriser l'inhumation mercredi 7 juillet de Kenneth Kaunda au cimetière des anciens chefs d'État, à Embassy Park, face au siège du gouvernement. La veille, des membres de sa famille avaient demandé qu'il soit enterré auprès de sa femme.



## Wassa TV



Une enquête parlementaire en cours pour connaître les raisons de la sanction contre Monsieur Issa sinayogo inspecteur du trésor au niveau du ministère des transports.

Nous rappelons que Issa sinayogo est secrétaire général du comité syndical cabinet \_DRH\_ CPS et DFM.

Coordinateur des comités syndicaux DAF, DRH, CPS et DFM de la primature et tous les ministères.

Président de la plate-forme des organisations syndicales de lutte contre la corruption.

Nous avons pris connaissance des demandes d'explications et leurs réponses .

Nous avons pris connaissance également du passage d'une délégation de la BOAD au Mali après les dénonciations.

Nous suivons avec intérêt les dernières évolutions de la situation.

Aoubacar sidick Fomba

Porte parole du collectif des membres du CNT contre la corruption et l'injustice sociale

Le changement n'est plus un slogan mais une réalité.

## ■ Awa Sylla



Silence Papajerome Le Sage vous parle.

Lui peut vous parler il est membre fondateur moi je ne suis pas URD.

LA RETENUE EST SOURCE DE GRANDEUR

Depuis un certain temps, nous assistons à une chose qui ne fait ni honneur à la classe politique Malienne, ni à ce grand homme qui a été fauché par le destin implacable(feux Hon. Soumaila Cissé).

J'ai longtemps hésité avant de me prononcé, pas par peur, mais par principe que je me suis moi même assigné.

URD vient de loin, de très loin je dirais, je suis parmi ceux qui ont posé la première de l'URD, les réunions nocturnes chez Pr. Saligou, l'implantation du Parti, jusqu'à la conférence nationale tenue à Mopti 29-30 juin 2003.

Depuis 18ans c'est pas qu'il n'ya pas eu de problème au sein de l'URD,

Depuis 18ans c'est pas qu'on était tous d'accord sur certaines décisions de ce grand parti,

Mais depuis 18ans l'homme gérait le tout dans la responsabilité et le respect des autres.

Aujourd'hui j'ai su que depuis 18ans ce parti avait un vrai leader charismatique, dévoué et déterminé.

Juste quelques mois après son départ involontaire, on assiste à la dégradation de tout ce qu'il avait bâti par sa sueur, son argent et son idéologie.

Dans une famille tout n'est pas rose et tout ne peut pas être rose mais nous faisons avec, qui d'entre nous gère son foyer sur les réseaux sociaux?

c'est cet esprit de famille que le feu Soumaila avait imposé dans le parti c'est pourquoi rien ne sortait sur la place publique.

Certe les réseaux sociaux étaient l'une des armes du regretté Soumaila Cissé pour sensibiliser, et atteindre certaines couches, mais il n'a jamais de son vivant utilisé ces canaux pour régler un différent au sein du parti.

Ça fait honte de voir les premiers responsables du parti réglés des problèmes du parti sur les réseaux sociaux comme si ce parti n'a plus de direction, comme s'il manque des Femmes et hommes capables de trancher comme il le faut dans ce parti.

Ça fait honte de voir des cadres de ce parti se lancer des inepties, et chacun répond de son côté.

Au moins feu Soumaila Cissé nous a laissé ce parti en un morceau,

soyez fier demain de léguer à vos prédécesseurs en milles morceaux. L'URD est l'un des partis le plus structuré de ce pays: du Comité à la sous-section, de la sous-section à la section, de la section au Bureau National, des femmes ou jeunes, et de Bureau national à la commission d'arbitrage.

Avec tous ces organes si c'est Facebook que vous avez choisi pour émettre votre idée de la gestion du parti ce que vous faites honte.

Moi je ne suis pas dans des histoires de clan au sein de l'URD car pour moi ça serait trop de clan;

URD même est un clan que j'ai choisi parmi tous les clans du Mali et s'il faut encore choisir un clan dans un clan je préfère quitter.

NB: C'est mon avis et tu peux avoir un avis contraire mais faisons le dans le respect. PJLS



## ■ Mamadou Klypsi Gamby



Passeport: 55,000 FCFA et 110,000 FCFA (VIP)

Les documents à fournir:

- Nina (fiche individuelle ou carte),
- CNI ou ancien passeport,
- Acte de naissance,
- Justificatif de profession,
- Et le reçu de paiement Ecobank

Exemple: 10 millions x 55,000 FCFA = 550 milliards.

À quelle fin cet argent est-il utilisé ?



## ■ Daouda Bakary Kone



« Les prestations frauduleuses occupent une place importante dans le remboursement des factures. A l'état actuel de la mise en œuvre du régime d'assurance maladie obligatoire, il demeure difficile de savoir combien les cas de fraudes ont coûté au fonctionnement de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ». #croissanceafrique



## ■ Mamadousouleymane Traore



Mamadousouleymane Traore Collectif des amis de professeur clément Dembelé  
Boubou aura du mal à avoir la confiance du peuple  
.son passage à la primature a tacheté son CV.

Plus de 1000 milliards investis au Nord de 1991 à nos jours. Pourquoi la guerre ???

## ■ Boubou Fané



Koro Rasta, si Yacouba et B2Gold doivent appliquer le code de 2019 et non 2012, forcément ils auront droit à 9 ans et non les 7 ans du code de 2012. En aucun cas l'Etat Malien doit délivrer leur permis à une autre société

## ■ Primature du Mali



Les Syndicats de l'éducation reçus à la Primature

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce jeudi matin, la synergie des syndicats signataires du 15 octobre 2016.

Le Premier ministre a rappelé aux syndicalistes les principales priorités du Gouvernement de Transition que sont la sécurisation du territoire, les réformes politiques et institutionnelles et l'apaisement du climat social. Pour ce qui est de ce dernier point, M.Maïga a annoncé à ses hôtes l'adoption, par le Conseil des ministres du 30 juin 2021, d'un projet de loi portant grille indiciaire unifiée des militaires et des personnels relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales et des statuts autonomes.

En effet, pour le Premier ministre, cette nouvelle grille permettra le traitement équitable des fonctionnaires du Mali.

La synergie a félicité le Premier ministre pour la considération et a souhaité donner suite après consultation sur la question.

CCRP/Primature

Le Comité local de suivi de la Transition reçu à la Primature

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga, a reçu, ce lundi 5 juillet 2021, une délégation du Comité local de suivi de la Transition. Composé de représentants de la CEDEAO, de l'Union Africaine, et de l'Organisation des Nations Unies, ce comité est l'instrument de consolidation de la confiance entre le Mali et ses partenaires. Le Premier ministre a rappelé à ses hôtes les priorités du Gouvernement de la Transition à savoir la sécurisation du territoire, les réformes politiques et institutionnelles et l'apaisement du climat social. Les membres du comité ont informé le Premier ministre de la mise en place d'un mécanisme de suivi, entre le Mali et ses partenaires. Ils ont également rappelé l'attachement de la communauté internationale au respect du calendrier électoral.

Les membres du comité ont, enfin, félicité M.Maïga pour les efforts déployés par le Gouvernement pour l'apaisement du climat social.

À la fin de la rencontre, SEM Hamidou Boly, représentant permanent de la CEDEAO a déclaré à la presse être satisfait et convaincu de la détermination de l'engagement du Premier ministre à suivre les prescriptions de la Communauté.

CCRP/Primature



**Application de l'accord d'Alger :  
Ces propos de l'imam Dicko qui font  
grincer des dents**



« L'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger est nécessaire. Car c'est la seule solution pour parvenir à la paix et à la stabilité au Mali et dans la région. Il faut trouver un mécanisme de sa mise en œuvre. Cet accord doit être appliqué. Tous les Maliens conviennent qu'il (l'accord) est la seule solution pour parvenir à la paix et la stabilité au Mali. Le rôle de l'Algérie est essentiel dans l'application des clauses de l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation nationale au Mali et l'accompagnement de ce pays pour sortir de sa crise politique ». Ces propos tenus par l'imam Dicko, la semaine dernière, sur les ondes de Radio Algérie internationale (RAI), ont provoqué un grincement de dents chez de nombreux Maliens, opposés farouchement à l'application de l'Accord en l'état.

Quelle mouche a piqué l'imam Dicko pour aller déclarer que tous les Maliens sont unanimes qu'il faut appliquer l'APR d'Alger ? Qui l'a autorisé à parler au nom de tous les Maliens ? On ne s'amuse pas à faire des déclarations à la légère, qui engagent l'avenir de notre pays pour plaire au régime algérien », dénonce un membre du Front de refus contre l'application de l'Accord d'Alger. Avant de poursuivre : « L'imam ne peut plus parler au nom du M5-RFP qu'il a trahi pour se retirer dans sa mosquée. C'est lui qui est l'auteur de la dissension entre ce mouvement et le Cnsp. Il faut qu'il cesse de parler au nom de qui ce soit ».

Un autre d'indiquer : « Maintenant, Dicko est-il est passé du côté des ennemis du Mali qui sont la France et l'Algérie ? Veut-t-il leur donner des gages de loyauté ? Si oui, qu'il le fasse à son propre nom. Tout le Mali a appris ses intrigues et agissements révélés par Ras Bath. Il est temps qu'il se limite à sa mosquée et redevienne un imam ordinaire, avec tout l'argent qu'il a amassé ». A l'en croire, Dicko a dit qu'il veut rester Imam jusqu'à la fin de sa vie. « Pourquoi il prend son bâton de

**Émile Loko : Un entrepreneur en danger  
de mort !**



Le directeur de l'imprimerie Mehousha, Emile Tankpinou Loko vient d'être pour la troisième fois, victime d'attaque de la part des individus non encore identifiés. C'était le soir du mardi 29 juin 2021, en provenance du sud du Mali, notamment de Sikasso, où il assistait les jeunes en situation difficile.

son véhicule a été la cible d'une attaque. Heureusement, les populations locales ont porté secours à cet entrepreneur humaniste, qui a eu la vie sauve, grâce à la vigilance des riverains. Tout porte à croire que l'intention des agresseurs a dépassé la simple coïncidence, lorsqu'on sait que le Mali traverse une crise multidimensionnelle de plus d'une décennie. Cette crise s'est soldée à l'effondrement de l'État, à l'insécurité généralisée et à la division sociale. Et certains individus armés profitent de ces désordres pour régler leurs comptes personnels. Interrogé sur les motifs de ces attaques répétées, la victime n'a pas pu nous en dire plus. Alors l'on se demande si les auteurs de ces infractions, agissent dans le but de pousser la victime à ne pas porter plainte ou pour l'intimider tout simplement.

Falaye Sissoko / Source : Canard Déchaîne

pèlerin pour contredire une résolution phare du Dialogue national inclusif qui a suggéré la relecture de l'Accord ? Qu'attend-il des Algériens ? », s'interroge-t-il.

Avant de rappeler : « Même IBK qui a signé cet accord n'a jamais fait cette déclaration. Il a refusé de l'appliquer jusqu'à sa destitution. Est-ce que Dicko a bien lu le document en question ? ».

Selon les membres du Front de refus de l'Accord d'Alger, l'application de l'Accord en l'état n'est rien d'autre qu'un moyen pour disloquer définitivement le Mali au profit des séparatistes qui ont pris des armes et massacré nos soldats.

A en croire certains d'entre eux, les Américains ont pris le dossier Mali aux Français : « Il a suffi que notre ministre de la Défense aille signer quelques contrats de vente d'armes à Moscou pour qu'Emmanuel Macron panique et confie le dossier aux USA. Il veut faire un rétropédalage, car Poutine lui a dit qu'il est juste un exportateur d'armes pour faire marcher son industrie d'armements ». No comment !

A. Bah / Source : Journal Le Démocrate- Mali

## Affaire Birama Touré : Les éclairages du procureur de la Commune IV



Dans le cadre de la procédure ouverte contre X à la suite de la disparition du journaliste d'investigation Birama Touré, le Tribunal de grande instance de la Commune IV de Bamako vient de lancer un mandat d'arrêt international contre Karim Keïta, fils de l'ancien président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta. Le procureur de la République près ce tribunal, Idrissa Hamidou Touré, a donné des explications sur cette «sulfureuse affaire» qui défraie la chronique.

Depuis quelques années, rappelle le magistrat, plusieurs personnes ont été entendues dans la procédure. «À un certain moment, le juge a estimé devoir entendre Karim Keïta qui ne se trouve pas à portée de main, car ayant été localisé à l'extérieur du pays», explique-t-il.

Conformément à l'article 118 du Code de procédure pénale, le juge d'instruction du 1er cabinet a ainsi demandé l'avis du Parquet pour décerner un mandat d'arrêt international afin que Karim Keïta vienne pour être entendu dans la procédure. «C'est l'évolution normale de la procédure, s'il était par exemple sur le territoire national, on n'aurait pas eu besoin de recourir à un mandat d'arrêt international», a clarifié le procureur de la Commune IV. Avant d'ajouter : «Si Karim Keïta veut, en bon citoyen malien, il peut, lui-même, venir se faire entendre par le juge d'instruction de son pays». Pour Idrissa Hamidou Touré, cela contribuera à la manifestation de la vérité. Il y va aussi de sa participation à l'action judiciaire pour établir la vérité dans cette procédure dans le cadre de l'exécution de ce mandat. Le procureur Touré confirme que le mandat a été transmis au bureau central national Interpol, pour exécution.

«La justice ne fonctionne pas sous la pression, sous l'influence, sous l'intimidation...», souligne-t-il. En l'état actuel de la procédure, confiera-t-il, Karim Keïta n'a pas d'avocat régulièrement constitué et qui connaît les éléments actuels du dossier en cours. «Les éléments actuels du dossier ne sont connus que des autorités judiciaires», confirme le procureur. Dans un communiqué publié mardi dernier, la Maison de la presse a exprimé sa satisfaction après l'émission d'un mandat d'arrêt international contre Karim Keïta dans le cadre de l'affaire de la disparition de notre confrère du journal Le Sphinx, Birama Touré, porté disparu depuis le 29 janvier 2016. La Maison de la presse, ajoute le communiqué, «apporte tout son soutien à la justice et souhaite que cette action soit le début de la manifestation de la vérité dans cette triste affaire».

A. T. / Source : L'ESSOR

## Ténenkou : Lancement d'une campagne de sensibilisation sur les changements climatiques



Le lancement d'une campagne de sensibilisation sur les changements climatiques, organisé par l'ONG IRC (comité international pour le secours) s'est déroulé mercredi à Ténenkou, a constaté l'AMAP.

Le représentant du préfet de Cercle, Oumou Cissé a saisi l'occasion pour remercier IRC pour toutes les actions consenties pour les populations de Ténenkou avant d'inviter les participants à s'approprier ce phénomène afin de devenir des relais au sein de leurs communautés.

Pour le premier adjoint au maire de la Commune urbaine, Abdourahmane Sow, cette initiative est plus que salutaire puisque les changements climatiques sont une réalité et que les communautés sont touchées de plein fouet par ce phénomène sans le savoir. Il s'est dit résolument déterminé à accompagner cette initiative.

Le Chef de base de IRC, Boureïma Traoré, a saisi l'occasion pour déclarer que ce nouveau volet qui vise à sensibiliser les populations sur les changements climatiques a aussi pour objectifs de prévenir les catastrophes et les calamités naturelles.

Des messages de sensibilisation en langues fulfuldé, bamanan sur les causes et les conséquences des changements climatiques ont été diffusés au cours de la cérémonie.

A la lumière des différentes interventions des chefs des services techniques de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts, les participants ont été édifiés sur les causes des changements climatiques qui sont entre autres la déforestation à grande échelle, les feux de brousse, l'utilisation excessive des combustibles, l'utilisation des engrais contenant de l'azote mais aussi sur leurs conséquences qui peuvent être les fortes pluies, les inondations, la sécheresse et les tempêtes.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des chefs des services de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, des eaux et forêts, du président de la chambre locale d'agriculture, des associations de jeunes et de femmes et de toute l'équipe IRC.

En rappel, l'ONG IRC intervient dans le Cercle de Ténenkou depuis plusieurs années dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire, de la gouvernance et le mécanisme de réponse rapide (RRM).

SA/ KM / Source : (AMAP)

**Justice : Qu'est-ce qu'une notice rouge ?**



**INTERPOL**

**U**ne notice rouge consiste à demander aux services chargés de l'application de la loi du monde entier de localiser et de procéder à l'arrestation provisoire d'une personne dans l'attente de son extradition, de sa remise ou de toute autre procédure judiciaire.

**Elle contient essentiellement deux types d'informations :**

Des informations sur l'identité de la personne recherchée, à savoir son nom, sa date de naissance, sa nationalité, la couleur de ses yeux et de ses cheveux, des photographies et ses empreintes digitales, le cas échéant. Des informations sur l'infraction au titre de laquelle cette personne est recherchée, comme un meurtre, un viol, un acte pédophile ou encore un vol à main armée. Les notices rouges sont émises par INTERPOL à la demande d'un pays membre et doivent être conformes au Statut et au Règlement de l'Organisation. Elles ne doivent pas être confondues avec les mandats d'arrêt internationaux. Les notices rouges sont uniquement des avis de recherche internationaux.

**Combien existe-t-il de notices rouges ?**

Environ 66 370 notices rouges sont en cours de validité, dont 7 669 sont publiques. La plupart des notices rouges sont strictement réservées aux services chargés de l'application de la loi. Toutefois, dans certains cas, par exemple lorsque l'aide du grand public est requise pour localiser un individu ou lorsque ce dernier représente une menace pour la sûreté publique, un extrait rendu public de la notice rouge est publié sur ce site Internet. En 2020, INTERPOL a émis 11 094 notices rouges.

**Qui peut faire l'objet d'une notice rouge ?**

Les notices rouges concernent les fugitifs recherchés dans le cadre de poursuites ou afin qu'ils purgent leur peine. Elles font suite à des procédures judiciaires dans le pays émetteur, qui n'est pas nécessairement le pays d'origine de l'individu, mais le pays dans lequel l'infraction a été commise. Lorsqu'une personne est recherchée à des fins de poursuites, cela signifie qu'elle n'a pas été condamnée et doit donc être présumée innocente tant que sa culpabilité n'aura pas été établie. En revanche, une personne recherchée afin qu'elle purge sa peine a été déclarée coupable par la justice du pays émetteur.

**Quelles sont les vérifications effectuées avant la publication d'une notice rouge ?**

**Mopti : Le colonel Assimi Goïta a rendu visite aux blessés de guerre et aux déplacés**



**L**e président de la transition a rendu visite aux blessés de guerre à l'infirmierie de la garnison militaire de Sévaré et à l'Hôpital Sominé Dolo avant de rendre visite aux personnes déplacées internes à Socoura. C'était au cours de son séjour dans la venue malienne. L'hôpital Sominé Dolo qui sert de première référence pour la prise en charge des blessés de guerre depuis 2012 ne déroge pas à cette mission, elle accueille actuellement 7 blessés de guerre dont 1 militaire. La délégation présidentielle a ensuite mis le cap sur le site des personnes déplacées internes de Socoura où les représentants des 27 autres lieux d'hébergement des déplacés des communes de Mopti et Socoura étaient venus à la rencontre du Chef de l'Etat. Le président de la transition a remis 50 tonnes de farines de sorgho, 30 tonnes de mil, 20 tonnes de mil et 3 millions de FCFA aux déplacés pour atténuer leurs souffrances.

Source : Journal le Pays- Mali

Un groupe spécial examine chaque demande de notice rouge afin de s'assurer de sa conformité à la réglementation en vigueur. Cet examen tient compte des informations disponibles au moment de la publication. Chaque fois que de nouvelles informations importantes sont portées à l'attention du Secrétariat général après la publication d'une notice rouge, le groupe spécial réexamine l'affaire.

Source : site Interpol Avec 22 Septembre

**Abonnez vous à votre journal numérique**

**Malikilé**

**pour recevoir les dernières informations**

Whatsapp: 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com



# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



## Violations de droits humains au Mali : La CNDH condamne, et interpelle les autorités



La crise qui a éclaté au Mali en 2012 s'est malheureusement accompagnée de graves violations des droits humains dont les populations civiles sont les principales victimes. Arrestations arbitraires, enlèvements, extorsions de biens, exécutions extrajudiciaires, tueries massives, incendies criminels et vols de bétails, incendies de champs de cultures sont entre autres quelques-unes des violations de droits que connaît le Mali depuis bientôt dix ans. Depuis le départ, depuis 2012, les organisations de défense des droits humains se sont élevées contre ces exactions et les ont condamnées quelles qu'en soient les origines. Car autant les groupes armés terroristes, les milices armées, les bandits que les Forces armées maliennes ont été cités parmi les exécutants de ces violations. Après Farabougou qui a été coupé du reste du Mali pendant plusieurs mois, c'est au tour de Dinangourou d'être vic-

time d'un blocus des terroristes depuis le 02 mai 2021. Toutes ces violations de droits humains ont fait réagir une énième fois la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) qui « exprime sa vive préoccupation par rapport à la recrudescence de l'insécurité caractérisée par des atteintes à la vie, à l'intégrité physique et aux biens dans le Centre du pays notamment à Bandiagara Koro, Bankass dans la région de Mopti et à Dogofri, Farabougou, dans la région de Ségou, suite à de violents conflits intercommunautaires » dans un Communiqué daté du 07 juillet 2021. La CNDH dit suivre « avec gravité » la situation des droits de l'Homme au Mali. Ce sont des milliers de personnes qui ont été les victimes collatérales de la guerre que vivent depuis une dizaine d'années les terroristes à l'État malien. Systématiquement, des hommes, parfois âgés, des femmes, parfois enceintes ou allaitantes, des jeunes gens, dont

des enfants, sont les premières victimes d'une barbarie sans nom qui verse le sang d'innocentes populations dont le crime est de se trouver sur la route de ces sanguinaires dont certains se réclament d'un Islam inconnu au Mali. On ne compte plus les villages dont les habitants sans armes ont été froidement assassinés et tous leurs biens emportés ou incendiés. Fidèle à son engagement de défendre contre vents et marrées les populations dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués et piétinés, la CNDH rappelle les autorités maliennes à leur devoir « à respecter et à faire respecter les droits fondamentaux de toute personne résidant sur le territoire Malien ». Ainsi la CNDH « - appelle l'attention de l'Etat sur sa responsabilité à protéger les droits à la sécurité, à l'intégrité physique de toutes personnes résidant sur le territoire Malien; - invite le Gouvernement à tout mettre en œuvre aux fins d'une jouissance effective des

droits ci-dessus rappelés ».

Si les groupes armés terroristes se caractérisent systématiquement par les violations les plus graves, les plus inhumaines sur les populations civiles parce que leur objectif fondamental c'est de terroriser les populations civiles, les organisations de défense des droits humains comme la CNDH, Amnesty International et les Nations Unies ont porté de graves accusations sur les Forces armées et de sécurités maliennes qui se seraient rendues coupables de graves violations des droits humains contre les populations civiles en termes d'arrestations arbitraires et d'exécutions extrajudiciaires, particulièrement sur les populations peules soupçonnées de connivence avec l'ennemi djihadiste. C'est pourquoi la CNDH soucieuse de ne point laisser prospérer l'impunité en matière de violation des droits humains « appelle le Gouvernement à lutter efficacement contre l'impunité en recherchant et traduisant en Justice les présumés auteurs, commanditaires et complices des violations des droits humains » sur le « fondement de la Loi fondamentale et de la Charte du Mali, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, du Pacte international relatif aux Droits Civils et Politiques engageant

l'État».

Certes l'État du Mali s'attache à interpeller les terroristes coupables de violations de droits humains sur les populations civiles. Cependant des problèmes et des difficultés accompagnent malheureusement très souvent les actions tentées par la Justice malienne pour que l'impunité ne prospère pas dans le pays. En effet il est très difficile pour la Justice malienne d'arrêter les terroristes particulièrement dans les zones hors de contrôle de l'État. En effet, une grande partie du Centre et du Nord du Mali échappe totalement à l'Administration et est occupée et contrôlée par les terroristes qui y appliquent la charia et rackettent les populations. Il est extrêmement difficile pour la Justice d'engager des poursuites judiciaires contre des terroristes dans des zones où l'Administration est totalement absente. Par ailleurs, les rares prisonniers aux mains de l'État sont parfois relâchés pour servir de monnaie de change. Ce fut le cas en octobre 2020 quand plus de 200 prisonniers terroristes ont recouvré la liberté en échange de la libération de Soumaila Cissé et quatre autres prisonniers français et italiens. Aujourd'hui les principaux chefs djihadistes que sont Iyad Ag Ghali et Hammadou Kouffa sont pratiquement insaisissables alors qu'ils se cachent entre le Mali et la

frontière d'Algérie.

Si « Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée », il est clair que l'État du Mali a pour sa part d'énormes difficultés à jouer son rôle. Car aussi longtemps que le Mali ne contrôlera pas la totalité de son territoire national, il sera très difficile de faire régner l'ordre et la justice. Les terroristes de haut niveau comme Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud et Ahmad Al Faqi Al Mahdi n'ont pu être jugés que par la Cour pénale internationale (CPI) après leur arrestation par les forces étrangères présentes au Mali. En effet, les juges antiterroristes maliens n'ont aucun moyen d'instruire les affaires de terrorisme car ne pouvant se transporter sur le terrain encore moins de trouver des témoins à charge dans des zones incontrôlables. La CNDH est dans son rôle de condamner et d'interpeller l'État du Mali mais l'inextricable situation des zones de combat rend sinon impossible du moins extrêmement difficile toute action de la Justice visant à punir les multiples violations des droits humains au Mali.

■ **Diala Thiény Konaté**



## Lutte contre l'insécurité : La police met le turbo

« Mon objectif principal, aujourd'hui encore, reste l'éradication de la criminalité et la délinquance dans notre pays » a déclaré Soulaïmane Traoré, Directeur général de la Police devant la presse

**L**e Directeur général (DG) de la Police nationale, le contrôleur général de police Soulaïmane Traoré, était le lundi 5 juillet dernier face à la presse, pour faire le point des activités menées par ses hommes sur le terrain dans le cadre de la lutte contre l'insécurité, ainsi que la protection des populations et de leur bien. L'occasion pour lui de réaffirmer son engagement à éradiquer la criminalité et la délinquance dans notre pays.

D'entrée de jeu, le DG de la police nationale a exprimé toute sa satisfaction pour la dotation exceptionnelle des différentes forces de sécurité en 220 véhicules types pickup Toyota, le 27 avril dernier. Sur ce nombre de véhicules, la police nationale en a reçu 105, qui ont été affectés à leurs différentes unités qui en

avaient le plus besoin à Bamako et dans les régions, a-t-il informé. « Cette dotation en matériel a été pour nos policiers d'un grand secours », avant de remercier les autorités de la transition pour avoir permis cet effort important.

« Vous avez que 2.994 jeunes hommes et femmes ont entamé leur formation et que nous organisons actuellement le recrutement de 3.250 nouveaux éléments », a annoncé le DG de la police.

D'après lui, ces recrues seront chargées, une fois qu'elles seront opérationnelles, de la sécurité et de l'ordre public. Pour le contrôleur général de police Soulaïmane Traoré, ces renforts en effectifs illustrent la volonté politique affichée des autorités de la Transition de sé-

curiser les habitants de nos villes et d'endiguer la violence et l'insécurité.

Il est revenu sur les récentes visites effectuées dans les 17 commissariats de sécurité publique du District de Bamako. Selon lui, ces déplacements sur le terrain lui ont permis de s'entretenir avec les hommes et les femmes qui composent nos forces de sécurité.

Pendant ces visites, le DG de la police a indiqué avoir constaté l'insuffisance des moyens mis à la disposition des agents, en ce qui concerne notamment les équipements informatiques. Et de révéler avoir rencontré des agents, qui font preuve d'une détermination sans faille à pourchasser les délinquants et à endiguer la criminalité dans le ressort de leur arrondissement. Selon lui, ce n'est qu'en agissant avec fermeté et sans relâche « que nous maintiendrons le calme dans nos villes ». La peur et l'insécurité doivent changer de camp, a-t-il estimé en assurant que la police s'y emploie permanemment.

AMTouré

Source : Journal le 22 Septembre- Mali



## Douanes maliennes : Mobilisation record d'environ 60 milliards de FCFA au mois de juin



**L**a conjoncture défavorable que notre pays traverse n'est pas sans conséquence sur notre économie en berne depuis des années. A cela est venue se greffer la crise sanitaire due à la pandémie de COVID 19 qui a fortement bouleversé l'économie mondiale. Au même moment, les services pourvoyeurs de ressources, à savoir les impôts et les douanes se trouvent sous pression. Malgré tout, les douanes maliennes, sous la direction de l'Inspecteur Général Mahamet Doucara, n'arrêtent pas de surprendre par sa capacité de mobilisation des ressources. Pour le seul mois de juin, les services de douane ont en effet fait une mobilisation record de 60 milliards de FCFA.

Il faut tout simplement dire que toutes ces performances ont été atteintes grâce à la clairvoyance de l'Inspecteur Général Mahamet Doucara, avec le soutien d'une équipe solide, dynamique et dévouée pour l'atteinte des objectifs de recouvrements fixés par les autorités compétentes pour renflouer les caisses de l'Etat. En effet, depuis sa nomination à la tête des Douanes maliennes, l'Inspecteur Général

Mohamet Doucara multiplie les initiatives et les stratégies pour l'atteinte des objectifs assignés à son service.

On se souvient que l'année dernière, sur une prévision totale de 567 milliards de FCFA, la Direction Générale des Douanes a réussi à mo-

biliser 579,476 milliards de FCFA au profit du Budget de l'Etat. Une performance atteinte malgré la conjoncture socio-sanitaire, économique et politique que connaît le pays. Ce qui avait amené le ministre de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou, à féliciter et en-



courager l'ensemble des soldats de l'économie pour cet exploit.

En effet, dans une lettre adressée au Directeur Général des Douanes en date du 2 mars 2021, le ministre de l'Economie des Finances, Alousséni Sanou, souligne : « Dans le cadre de la réalisation des objectifs quantifiés de recettes, au titre de l'année 2020, l'Administration des Douanes a mobilisé 579,476 milliards de francs CFA au profit du Budget d'Etat. Par rapport aux prévisions de recettes assignées à la Direction Générale des Douanes, dans le cadre de la loi de Finances rectificative 2020, fixées à 567 milliards de francs CFA, le taux de réalisation a été de 102,20% ».

Dans la même correspondance, le ministre précisait : « Comparativement aux prévisions issues du Décret n°2020-0278/PT-RM du 08 décembre 2020 fixant les prévisions de recouvrement réajustées de l'Administration des Douanes à 282,200 milliards de francs CFA, la performance réalisée a été de 99,53%. A ce titre, je vous adresse mes félicitations et encouragements. Ces félicitations vont également à l'ensemble du personnel de l'Administration des Douanes. Cette performance est la résultante des efforts conjugués de tous. Aussi, dans le souci de pérenniser la performance ainsi amorcée, je vous invite à redoubler d'efforts pour la réalisation, voire le dépassement des objectifs de recouvrement de l'année 2021 fixés à 656,200 milliards de francs CFA ».

C'était pareil pour l'exercice budgétaire 2019, où les services des douanes ont réalisé un exploit de plus de 623 milliards de FCFA, soit environ 90,42% de l'objectif annuel sur une prévision de 689,1 milliards de FCFA. Ces résultats sont rendus possibles aussi par divers investissements opérés par le DG des Douanes dans les infrastructures tout comme dans le choix des hommes. En effet, l'homme a procédé à un grand changement au niveau des services avec la mutation de personnels au niveau des régions et du District de Bamako. Un geste rentrant dans le cadre du renforcement des capacités des hommes. L'objectif principal était le renforcement de tous les secteurs douaniers pour la mobilisation des ressources demandées par les plus hautes autorités du pays.

Pour rappel, le Cadre stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD), document de référence en



matière de planification stratégique des politiques publiques pour la période 2019-2023, est adossé à un cadrage macroéconomique et budgétaire qui demande la mobilisation de ressources intérieures notamment fiscales, de plus en plus croissantes, mettant ainsi l'Administration des douanes au cœur de la mise en œuvre de ce Cadre stratégique, à travers la mission de mobilisation des ressources contribuant à l'alimentation du budget de l'Etat et

au financement des actions de développement.

En ces moments difficiles notre pays doit donc une fière chandelle à l'Inspecteur Général Mahamet Doucara et ses hommes pour toutes ces belles performances au service de la patrie!

■ Yama DIALLO

# Un mandat d'arrêt : Les autorités ivoiriennes accepteront-elles de livrer Karim Keita ?

Un mandat d'arrêt international a été émis par Interpol ce lundi 5 juillet 2021 à l'encontre de Karim Keita, l'un des fils de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita. La "notice rouge" d'Interpol a été diffusée dans le cadre d'une enquête sur la disparition en 2016, d'un journaliste nommé Birama Touré.

Le mandat d'arrêt international à l'encontre de Karim Keita, l'un des fils de l'ancien président malien Ibrahim Boubacar Keita, dans le cadre d'une enquête sur la disparition d'un journaliste d'investigation en 2016. Il nous revient que La "notice rouge" d'Interpol a été diffusée à la demande d'un juge d'instruction du tribunal de grande instance de la Commune IV de Bamako.

Au moment où le mandat d'arrêt a été émis, Karim Keita se trouve actuellement à Abidjan (Capitale ivoirienne), la question reste de savoir réellement si les autorités ivoiriennes accepteront de livrer le fils de l'ex chef d'État malien.

Par ce que nous sachions, il semblerait que Karim Keita dispose de trois nationalités (Malien, Ivoirien et Canadien). La nationalité ivoirienne, il l'a acquise avec la complicité de son ami l'ex feu Pm Hamed Bagayoko malgré qu'il soit né en Côte d'Ivoire, le droit de sol n'est pas reconnu dans ce pays. Cette nationalité lui a été donnée pour échapper à la justice malienne car il faisait l'objet de plusieurs malversations financières au Mali pendant qu'il était Président de la Commission Défense de l'Assemblée Nationale.

La preuve lorsque les autorités Burkinabé avaient émis un mandat d'arrêt contre l'ancien Président Blaise Compaoré, la Côte d'Ivoire avait refusé de l'extrader.

## Les raisons du mandat d'arrêt contre Karim Keita

Karim Keita, le fils aîné de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita fait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités judiciaires et policières du Mali. Est-ce là le début de la fin de l'impunité au Mali ? Karim Keita, affectueusement appelé « Katio » par les siens était l'incarnation même des dérives et abus du régime de son président père, Ibrahim Boubacar Keita. Impliqué dans la gestion



des affaires de l'Etat à un niveau insoupçonné, il apparaissait comme le président-bis de la République. Rien ne se faisait sans l'aval de Karim qui nommait et dégommaient les ministres comme bon lui plaisait. Lui refuser une faveur, même indue ou extravagante, signifiait pour nombre de ministres un départ lors du prochain remaniement. Karim, c'était aussi la captation de l'Etat et sa mise au service d'intérêts privés voire mafieux. Les marchés publics les plus juteux étaient tout naturellement pour les sociétés-écrans ou les amis de Karim Keita. Les nominations aux postes clés de la République, en dehors du périmètre que l'ancien Premier Ministre Boubou Cissé s'était adjugé, relevaient des recommandations de celui que certaines langues fourchues appelaient Bébé Doc. Les investitures pour la députation ou les mairies, c'étaient encore lui. Jusqu'à la fatidique et caricaturale imposition de Moussa Timbiné à la présidence de l'Assemblée nationale.

Tous ces comportements avaient fait de Karim Keita l'homme le plus vilipendé pour ne pas

dire le plus haï des Maliens dans la galaxie IBK. Le fils chouchou de IBK savait tout cela mais il croyait dur comme fer au bouclier de son père pendant le mandat de celui-ci et en son immunité parlementaire. En effet, Karim Keita s'était fait élire député de la circonscription électorale de la Commune 2 de Bamako. Mais plus que tout, Karim Keita s'était mis en tête de « succéder démocratiquement » à son père en se faisant élire Président de la République. Comme dans d'autres pays africains. Mais il avait oublié que comparaison n'est pas toujours raison.

On le voit donc, « Katio » était au cœur d'intérêts très importants avec des ingrédients financiers, sociaux et politiques et il n'était pas question de laisser quiconque contrarier ces pratiques et les projets qui les sous-tendaient. Or voilà qu'un journaliste, Birama Touré s'est mis en tête de divulguer des secrets hautement préjudiciables aux intérêts du père, du fils et du clan. Il fallait par tous les moyens de l'empêcher la publication des informations que détenait le journaliste.



Par tous les moyens ? En tout cas Birama Touré, qui officiait dans le très célèbre et très journal d'investigations, le « Sphinx » tombe dans un traquenard le 29 janvier 2016 et se fait enlever sans plus jamais réapparaître. Adama Dramé, le patron du Sphinx se fit un devoir de faire éclater la vérité. Toutes les pistes qu'il a explorées sur la base d'investigations sérieuses menaient invariablement vers Karim Keita et vers la Sécurité d'Etat où dit-on, Birama Touré serait mort de sévices pour lui extorquer ses secrets. Ainsi Adama Dramé lui aussi, menacé de mort pour en savoir trop s'est exilé depuis de nombreuses an-

nées en Europe. Le célèbre inspecteur de police, Papa Mambi Keita dit l'Épervier du Mandé prit lui aussi le chemin de l'exil pour les mêmes raisons.

Face aux multiples révélations, la justice ne pouvait rester inerte. Le Procureur de la Commune IV actionna alors le commissariat de Sébénicoro, lieu de résidence de Karim Keita avant que l'affaire ne soit finalement confiée au Service d'Investigations Judiciaires du Camp 1 de la Gendarmerie.

Nonobstant de nombreuses prises de positions des faïtières de la presse nationale, des dénonciations de reporters Sans Frontières et

d'autres associations ou organisations internationales, le cas Birama Touré ne connaîtra aucune évolution. Ses parents, des familles fondatrices de Bamako, alertèrent, menacèrent sans résultat ni succès. Karim Keita, après le coup d'Etat du 18 août, organisa, avec l'aide de hauts gradés, son exfiltration du Mali. A coup de centaines de millions de FCFA dit-on. Mais voilà que la justice reprend son cours. La Cote d'Ivoire extradera-t-elle son hôte devenu ainsi encombrant ? D'autres affaires attendent-elles Bébé Doc ?

Bokoum Abdoul Momini/maliweb.net

# Avant-projet de Politique Nationale de la Jeunesse : Canaliser l'énergie des jeunes pour bâtir le Mali nouveau



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher, a présidé, ce jeudi 08 juillet 2021, la cérémonie d'ouverture de la Rencontre Nationale de Validation Technique du document de Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) et de son Plan d'Action 2021-2025 à l'hôtel Maeva Palace de Bamako. La validation des avant-projets du document a pour objectif d'examiner en profondeur et faire des propositions d'amélioration de la PNJ de manière à faciliter son appréciation par toutes les parties prenantes dont les principaux concernés, à savoir les jeunes.

Les autorités entendent faire de la Politique Nationale de la Jeunesse un cadre unique de référence en matière de jeunesse pour tous les intervenants dans le domaine. Elle doit à

ce titre être le creuset de toutes les initiatives pouvant impacter la vie de chaque jeune, qu'il soit urbain ou rural, qu'il soit fonctionnaire ou non, qu'il soit établi à l'intérieur ou à l'extérieur du Mali, qu'il soit un jeune vivant avec un handicap ou non, qu'il soit en conflit avec la loi ou non. « Aucun jeune ne doit être laissé pour compte au Mali... Les préoccupations de chaque jeune, quelle que soit sa situation ou sa condition doivent trouver leur réponse dans cette Politique nationale de la Jeunesse », fera savoir le ministre Mossa Ag Attaher.

Il rappellera pour l'occasion que le processus d'élaboration de la nouvelle politique Nationale de la Jeunesse a été lancé le 12 Octobre 2020 au Carrefour des Jeunes avec l'implication de l'ensemble des acteurs, soit 8 mois de labeur, de réunion de cadrage parfois même de recadrage, mais avec l'ambition commune

d'atterrir sur la piste de l'excellence ! Pour le ministre Attaher, si les jeunes, qui représentent près de 75% de la population malienne, sont bien encadrés, ils constituent un atout indéniable pour impulser le développement du pays et un facteur important de paix, de stabilité et de cohésion sociale. Il s'agit, dès lors, selon lui, d'entreprendre des actions majeures pour répondre à leurs préoccupations légitimes et plurielles et canaliser leur formidable énergie pour bâtir le Mali de nos rêves, le Mali de demain.

« Dans cette perspective, et conscientes du potentiel que constituent les jeunes, les autorités de la Transition ont estimé utile de mettre en place une véritable politique nationale en matière de jeunesse. La Politique nationale de la Jeunesse se veut un cadre unique de référence en matière de jeunesse pour tous



les intervenants dans le domaine... En vue de réaliser le plein épanouissement des jeunes en lien avec la Refondation de l'État, telle qu'attendue par le peuple malien et soutenue par les hautes autorités sous le leadership de son excellence le Colonel Assimi Goita, Président de la transition, Chef de l'État, à travers les orientations du Premier ministre, chef du gouvernement, Dr Choguel Kokala Maiga, il sied de mettre davantage les jeunes au cœur des processus et actions publiques », dira-t-il.

Occasion pour lui d'inviter les participants à cet atelier à analyser la pertinence d'une action en rapport avec le renforcement du cadre institutionnel et juridique de promotion de la jeunesse. Une action qui pourrait prendre en charge les nécessaires lois à élaborer pour l'opérationnalisation de la politique : la loi d'orientation sur la jeunesse, la loi de création d'un fonds d'appui au civisme et à la construction citoyenne, la loi sur le quota des jeunes aux postes de responsabilités publiques. Toute la démarche vise à terme, selon le ministre, une pleine participation des jeunes aux processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies publiques.

En outre, fera-t-il savoir, la réflexion pourrait être orientée sur la mise en place d'une autre action relative à l'organisation de cadres de rencontre et d'échange entre les jeunes et les chefs d'entreprises en vue d'asseoir et de promouvoir la culture de l'entreprenariat chez les jeunes. Aussi a-t-il invité les participants à prospecter les voies et moyens de financement de la Politique et proposer des stratégies avancées et affinées de mobilisation des ressources pour favoriser la mise en œuvre efficiente et intégrale des actions décrites. Pour cela, le schéma institutionnel de mise en œuvre de la Politique doit être simple et léger afin d'en garantir toutes les chances d'une opérationnalisation et d'une fonctionnalité effective.

Pour le ministre Attaher, à en juger la qualité, le sérieux et la compétence des participants, les réflexions conduiront sans doute à des amendements et propositions constructifs allant dans le sens de parvenir à l'élaboration d'un document répondant aux attentes de tous et prenant en compte les préoccupations diverses et plurielles. Enfin, il saisit l'opportunité pour remercier les partenaires, notamment le projet « La voix des Jeunes » mis en œuvre par le Centre pour le Dialogue Humanitaire, la Dé-

légation de l'Union Européenne et les agences du Système des Nations Unies, pour avoir non seulement accompagné le processus, mais aussi pour tous les appuis multiformes qu'ils ne cessent d'apporter à notre pays dans le souci d'améliorer les conditions de vie de nos populations, singulièrement les jeunes.

Il en va de même pour les membres de la Commission de relecture, les Points Focaux et les consultants ainsi que tous les jeunes, experts et personnes ressources, mobilisés et engagés sur ce chantier national.

Et de conclure : « Que le présent atelier soit une heureuse opportunité pour éclore et féconder les initiatives de jeunesse et offrir aux générations futures un Mali meilleur, un Mali de leur rêve. Je voudrai ici par anticipation, vous dire que s'il s'avère nécessaire de poursuivre le processus en vue de produire un document plus fiable, lumineux et consensuel, je n'hésiterai pas à initier des actions complémentaires dans le seul but de doter le Mali d'une Politique Nationale de jeunesse de référence » !

■ Yama DIALLO

## Rencontre PM - classe politique : Oui à l'organe unique de gestion des élections



**L**e premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga, a rencontré, le jeudi 8 juillet 2021, la classe politique malienne. Au menu des échanges la question de l'organe unique de gestion des élections.

De nombreux partis et regroupements politiques ont pris part à cette importante activité. Le premier ministre avait à ses côtés le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga, le ministre délégué auprès de premier ministre chargé des réformes politiques institutionnelles, le ministre de la refondation, chargé des relations avec les institutions, Ibrahim Ikassa Maïga, ainsi les experts nationaux qui ont travaillé sur la question.

Dr Choguel Kokalla Maïga, a remercié la classe politique pour l'intérêt qu'ils ont accordé à chaque activité démocratique qui permettra de défricher le terrain pour une transition réussie. « La rencontre me semble être une rencontre importante parce que c'est

un nouveau départ que nous prenons. Certains ont appelé la rectification de la Transition pour d'autres s'étaient un changement pour donner une nouvelle impulsion. Lors du premier conseil, le président de la Transition avait fixé le cap de la Transition. Les grands axes de la Transition sont entre autres, l'amélioration de la sécurité, les réformes politiques et institutions, la réduction du train de vie de l'Etat et l'apaisement du front social. Il a dit : je cite " **Nous ne devons pas décevoir la population malienne. C'est pourquoi, j'ai invité les membres du gouvernement de la Transition à s'atteler pour obtenir une trêve sociale et politique. Il s'agira essentiellement d'aller aussi vers la création d'un organe unique de gestion des élections. Pour matérialiser cette volonté politique, j'ai demandé à des experts nationaux de travailler sur la question. Le résultat de leur travail est rassurant car ils ont dit clairement que c'est faisable**

**dans le délai imparti à la Transition »**, a-t-il rassuré.

Dans le cadre de l'apaisement du front social, le premier ministre a expliqué les raisons qui ont poussé le gouvernement à satisfaire les doléances de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali, la plus grande centrale syndicale. Il s'agit tout de faire une justice sociale comme demandée par l'UNTM. Aussi, il a indiqué qu'il fallait éviter la grève de l'UNTM qui serait fatale pour un pays en proie à une insécurité grandissante. Après cet accord les enseignants ont posé la question de l'article 39 qui est en acquis syndical. Pour ramener les syndicats des enseignants à de meilleur sentiment, j'ai dit que l'article 39 n'est pas remis en cause.

Sur l'organe unique de gestion des élections, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla sans détour a indiqué qu'il est nécessaire d'aller vers cet organe pour éviter des constations post-électorales. **L'organe va faire son tra-**

**vail de bout en bout. L'administration jouera son rôle. On ne peut pas faire comme en 2020. Ce résultat des élections qui a mis le feu aux poudres. Il faut maintenir la confiance entre les acteurs politiques pour arriver à des élections crédibles et acceptées par tous** », a-t-il dit avant de rassurer la classe politique sur le respect du délai de la Transition, avec un tonnerre d'applaudissement.

Selon le PM, toutes les grandes réalisations sont faites à marche forcée. « **Avec les partis politiques, il faut forcément de la confiance pour qu'on ait un large consensus. Les débats ont vocation à continuer pour améliorer toutes les propositions. Aujourd'hui, toute la classe politique a son mot à dire parce que nous devons aller sur de nouvelles bases** », a-t-il annoncé.

Après l'intervention du premier ministre, la classe politique a eu droit à la parole pour décliner sa position. Les débats ont été houleux, passionnés et passionnels. La classe politique était divisée sur la question. Si certains voulaient qu'on renforce la CENI par contre d'autres, étaient favorables à la mise en place d'un organe unique de gestion des élections.

M.Issa Kankou a parlé au nom des experts nationaux. Dans son exposé, il a expliqué la faisabilité de l'organe unique de gestion des élections. Il dira qu'avec cet organe l'adminis-

tration s'occupera de l'organisation des élections. Ainsi, il a soutenu qu'une note d'orientation a été élaborée pour conceptualiser le projet de création de l'organe unique de gestion des élections. Il a été complété par l'ancien président de la CENI, M. Diamouteni. Ce dernier, a fait un diagnostic sans complaisance de la recomposition de la CENI. En substance, il a conclu que l'organe unique de gestion aura aucun impact sur le deadline de la Transition. Le ministre de la refondation, chargé des relations avec les institutions, Ibrahim Ikassa Maïga a indiqué que les participants à cette rencontre ont été suffisamment édifiés sur la pertinence de cet organe. Il est nécessaire d'aller vers cette réforme car le Mali a trop souffert de la gestion approximative du pays. Tout le monde est unanime qu'il faut aller à cet organe pour éviter au Mali de sombrer dans un nouveau cycle de contestation. « **Aujourd'hui, la volonté a été affirmée et réaffirmée. Il n'a aucune malice dernière cette proposition. L'Etat veut encadrer cela pour conduire aux différentes réformes. Le gouvernement est en train d'actualiser les priorités. Il y a aussi la question des assises nationales sur la refondation et la réorganisation territoriale. Mettons-nous à table pour débattre de toutes les questions brûlantes. Il faut une réforme globale. Nous allons au Mali Kura. C'est le sens que nous avons donné**

**à ces assises** », a-t-il conclu ses propos.

Après environ 4 heures d'horloge de débats, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, est revenu à la charge pour rassurer tous les acteurs de la classe politique sur la volonté politique du gouvernement. « **Nous arrivons au terme de ce débat. L'organe unique de gestion des élections a été réclamé de tous les temps. Les résolutions des assises nationales seront obligatoires pour les autorités qui seront élues à la fin de cette Transition. Je pense qu'il faudra qu'on rétablisse la confiance entre nous. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation est dans son rôle, ce sont les autres qui ont mal interprété son travail. Nous travaillons à convaincre tous ceux qui ne sont d'accord pour la mise en place de cet organe. On ne peut pas faire de réformes sans les partis politiques. C'est pourquoi, j'ai pris tout ce temps pour écouter l'ensemble des acteurs qui ont pris la parole. Les hommes ont peur des changements. Nous chercherons le consensus le plus large lorsqu'on arrivera à cela le gouvernement prendra toutes ses responsabilités. Personne ne sera laissée au bord de la route. La mise en place de cet organe nous mettra à l'abri** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



# Visite du ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation : Le ministre Abdoulaye Maïga à la rencontre des dignitaires de Bamako



Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Abdoulaye Maïga a rendu une visite de courtoisie aux chefs coutumiers des six communes du district de Bamako et au Réseau des Communicateurs Traditionnels (RECOTRADE). Accompagné d'une forte délégation, il a été accueilli à Madina-Coura dans le domicile du chef de quartier de la Commune II, Bamoussa Touré. Cette visite a une double signification. D'abord, il s'agit de renforcer le lien avec les notabilités coutumières et les hommes de castes au niveau urbain et local. Ensuite, demander une implication accrue des autorités dans le processus d'apaisement du climat social. Première étape de cette visite marathon, rencontre avec les chefs de ville à Madina. Plusieurs sujets d'intérêts nationaux étaient au menu des échanges. Pendant que la mise en place de l'organe unique pour la gestion des élections est en passe d'être effective, le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, Colonel Abdoulaye Maïga a profité du cadre pour prendre conseil auprès des dignitaires de Bamako. A prim'abord, il s'agit de sensibiliser les chefs de quartiers et le Recotrade en vue d'assurer la paix et la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire national. Car, dit-il, le Mali traverse une période

très difficile de son existence. Convaincus de leur rôle combien important, le ministre en charge de l'Administration territoriale et de la décentralisation et sa délégation ont été reçus successivement par les coordinateurs des six communes du district de Bamako et les membres du Réseau des Communicateurs Traditionnels. Au cours des discussions, le ministre Maïga a rendu un vibrant hommage aux chefs de quartiers et aux membres du Recotrade acquis pour la circonstance. En bon chef d'orchestre, il n'a pas manqué de souligner que l'Etat a besoin de tous ses fils et de toutes ses filles en cette période de turbulence. « Je tiens à demander votre soutien et accompagnement au nom des autorités de la Transition. Nous demandons votre bénédiction pour la mission régaliennne qui nous attend », a-t-il exprimé, avant de rappeler que 70 chefs de quartiers dans le district de Bamako, ne sont pas rémunérés pour leurs tâches. Prenant la parole, le président du Recotrade, El Hadji Moctar Koné, ne s'est pas fait prier pour remercier et féliciter le ministre et sa délégation pour cette visite de courtoisie qui est le témoignage de son attachement aux valeurs sociétales de notre pays. « Nous sommes heureux de votre présence et nous avons le devoir

et l'obligation de soutenir cette transition pour poser les jalons d'une gouvernance vertueuse », a-t-il précisé. Aussi, il a évoqué certaines difficultés auxquelles le Recotrade est confronté. Le Coordinateur du chef de la commune II, Bamoussa Touré a souligné l'importance de cette rencontre et a félicité la délégation pour cette initiative. A ses yeux, les chefs de village et le Réseau des hommes de Castres sont les leaders incontournables pour un pays. Relevant du Ministère de l'administration territoriale et de la Décentralisation, les chefs du village et ceux des quartiers ainsi que le Recotrade sont des outils de développement d'une nation. A cet effet, les Coordinateurs des six communes ont réaffirmé leur volonté d'accompagner le ministre Maïga dans le renforcement de la paix et de la cohésion sociale sur toute l'étendue du territoire national. Pour aller loin, ils ont annoncé de soutenir la Transition dans le seul but de la reconstruction de l'État. « Une Transition réussie impose à chacun de nous, le soutien, la transparence, la loyauté et le sens d'écoute », a dit Bamoussa Touré, avant de conclure avec des bénédictions pour le pays.

■ Ibrahim Sanogo

# Haut Conseil des Maliens Établis à l'extérieur : Enfin la conférence ordinaire !

Sous pression du Gouvernement de Transition, le Président du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME), M. Habib SYLLA a, en fin de mandat depuis août 2020, décidé finalement de convoquer la 7ème Conférence ordinaire du HCME.



C'est à travers une lettre circulaire n°000069 du 29 juin 2021 adressée aux présidents de base dont nous avons reçu une copie que M. Sylla convoque la 7ème Conférence ordinaire et le Conseil d'administration, les 27 et 28 août 2021 au CICB, à Bamako.

La Conférence ordinaire est l'instance suprême de décision de renouvellement de bureau. Elle se réunit en session ordinaire tous les cinq (5) ans, sur convocation du Président ou à la demande des deux tiers des Comités de Base des Maliens de l'Extérieur (CBME). Elle peut être convoquée en session extraordinaire autant de fois que nécessaire, à l'initiative du Président ou sur la demande des deux tiers des CBME. La prochaine s'annonce très dangereuse pour M. Sylla qui épuisé ses 2 mandats successifs depuis août 2020.

En réalité, selon les statuts et le règlement intérieur du HCME, M. Sylla ne peut et ne doit pas, EN AUCUN CAS, briguer un 3e mandat. C'est ainsi que depuis août 2020, M. Sylla et ses camarades tentent vainement de modifier les mêmes statuts et règlement pour se représenter et refusent d'organiser la confé-

rence en évoquant le Covid-19. Ils ont été incapables de rassembler les 5 délégués dûment mandatés des CBME et les représentants du HCME au sein des institutions de la République à Bamako, et cela malgré que les CBME ont pu renouveler leur base malgré la pandémie. C'est l'occasion d'examiner et d'adopter les rapports d'activités et financiers de la période 2015 -2020, porter les

amendements nécessaires aux statuts et au Règlement Intérieur et de renouveler l'organe dirigeant du Haut Conseil des maliens de l'Extérieur.

C'est pour ces raisons que le Gouvernement de Transition a, à travers le Ministère des Maliens Etablis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, envoyé une lettre au bureau exécutif dirigé par M. Habib Sylla pour organiser la Conférence le 5 juillet 2021, sinon un Comité transitoire sera mis en place. Avant l'envoi de la lettre au HCME, M. Sylla et ses camarades a, afin de contrecarrer le gouvernement, envoyé sa lettre de convocation le 29 juin 2020. Il semble qu'au cours de la 7ème Conférence, M. Sylla tenterait de modifier les statuts pour rester à la tête du HCME, en violation flagrante des textes et de la loi associative du Mali dans ses articles 21 et 22 qui stipulent que toute modification à apporter aux statuts de l'association à partir du moment où elle bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique est soumise à l'appréciation du Conseil des Ministres.

Pour rappel, le Ministre chargé l'Administration Territoriale exerce un droit de contrôle sur le fonctionnement des associations reconnues d'utilité publique, notamment au point de vue financier. Selon nos sources, le Ministère des Maliens Etablis à l'Extérieur veillera à la non modification et au respect des statuts et du règlement pour ne pas favoriser un troisième mandat.

DONT ACTE !

BOKOUM Abdoul Momini





## Jeamille Bittar du M5-RFP à propos des conclusions de l'atelier de réflexion sur l'organe unique de gestion des élections : « La décision politique prise par le chef du gouvernement ne peut pas être remise en cause par un soi-disant atelier »

Le Mouvement hétéroclite du Dr Choguel Kokalla Maïga rejette les conclusions de l'Atelier de réflexion organisé par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation sur la création de l'organe unique de gestion des élections. Pour le M5-RFP, cet atelier n'a pas le pouvoir de remettre en cause la décision politique qui a été prise par le Premier ministre. C'est en tout cas ce que nous a confié Jeamille Bittar dans un entretien téléphonique.

L'organe unique de gestion des élections doit être créé. Telle est la position du porte-parole du M5-RFP, Jeamille Bittar. Depuis l'annonce du maintien des trois organes existants, à savoir la Délégation générale des Élections (DGE), la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation avec le renforcement de la CENI, Jeamille Bittar n'a cessé d'exprimer son désaccord. Pour lui, la création de l'organe unique de gestion des élections est une nécessité, car réclamée par la majorité des Maliens. « **L'organe unique de gestion des élections est une exigence du peuple et n'est pas négociable** », a déclaré M. Jeamille Bittar, porte-parole du mouvement hé-

téroclite.

Joint par nos soins au téléphone pour avoir la réaction du M5-RFP sur les conclusions de l'atelier, Jeamille Bittar a indiqué que son mouvement soutiendra le premier ministre dans sa démarche de créer l'organe unique de gestion des élections. Pour lui, cet organe est une volonté commune des Maliens et doit être créé sous cette transition pour que l'élection du prochain président de la République ne soit pas contestée. « On ne devait pas nous divertir par rapport à cette question. Cela a été une volonté affichée du Dialogue nationale inclusif. Même avant la chute du régime IBK, c'est une volonté nationale. Et la classe politique et la société civile ont demandé la création de cet organe unique de gestion des élections », nous

a indiqué Jeamille Bittar au téléphone. Pour ce responsable du M5-RFP, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est surtout les dernières élections. Il estime donc qu'on ne doit plus commettre les mêmes erreurs. La meilleure façon, à en croire Jeamille Bittar, d'éviter la mauvaise organisation d'élections, c'est la création de cet organe unique de gestion des élections. « **Ce sont les dernières élections qui nous ont amenés à des crises post-électorales. Il ne faut donc pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets avec le maintien de ces trois organes existants en charge de l'organisation des élections** », a-t-il laissé entendre. Pour le président de MC-ATT, le débat ne s'impose pas sur la création de l'organe unique de



gestion des élections parce que, dit-il, déjà la faisabilité de ce projet est actée, et la décision politique a été prise. **« Cette décision politique qui a été prise par le chef du gouvernement, certainement en commun accord avec le président de la transition, ne peut pas être remise en cause par un soi-disant atelier »**, a laissé entendre Jeamille Bittar. Selon lui, le M5-RFP n'a pas été convié à l'atelier de réflexion par le ministère

de l'Administration territoriale.

Le cheval blanc est visiblement très remonté contre ceux-là de la classe politique qui ont opté pour les trois organes existants pour l'organisation d'élections à venir. A l'en croire, le maintien de la Délégation générale des Elections (DGE), de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, même avec le renforcement de la

CENI, est une mascarade qui conduira le Mali à des conflits post-électorales. Le M5-RFP, selon lui, ne rentrera pas dans le jeu. **« Nous voulons des élections crédibles et transparentes. Donc nous ne pouvons pas rentrer dans des situations de bras de fer »**, a déclaré Jeamille Bittar avant de jeter des pierres dans le jardin de ses adversaires politiques : **« Ceux qui pensent qu'en allant rapidement aux élections, qu'ils ont leur chance de venir au pouvoir avec les mêmes méthodes et les mêmes pratiques d'antan, ce sont eux qui sont en train de se précipiter »**. Le président de MC-ATT n'en décolère pas et lance des flèches : **« Et tous ceux qui veulent qu'on organise des élections avec les anciennes méthodes, ce sont vraiment les ennemis de ce pays »**. Jeamille Bittar semble être en phase avec le premier ministre qui a déclaré, lors de sa rencontre avec les hommes de médias : **« Il n'y a plus de débat. Il y aurait-il oui ou non un organe unique de gestion des élections ? La décision politique est prise, il y aura un organe indépendant qui va organiser les élections »**.

Boureima Guindo

Source : Journal le Pays- Mali



## Mali : L'artisanat au service de la cohésion sociale



**P**renant un morceau de cuir dans sa main, Bachira, une artisane touareg, commence à tisser un ornement qui sera cousu sur un nouveau coussin de selle coloré et qui finira peut-être par décorer une maison quelque part.

Bachira est une maroquinière accomplie. Elle fait partie des 360 artisans du Mali parrainés par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), afin de promouvoir la cohésion sociale et le dialogue à travers l'art traditionnel.

« Lorsque je suis rentrée d'exil, les seuls biens personnels que j'ai apportés étaient mes connaissances et mes mains. Ce projet m'aide à tirer le meilleur parti de ce que j'ai. Il me permet de couvrir les besoins essentiels de ma famille. Je veux qu'ils aient une vie meilleure que la mienne », a-t-elle déclaré.

Bachira Walet MOHAMED, une mère de huit enfants âgée de 50 ans, est originaire d'un village proche de Ménaka, dans l'extrême nord-est du Mali. Elle a fui sa maison avec sa famille pendant la crise humanitaire qui a suivi

le conflit de 2012. Toute la famille a vécu un an en exil au Niger, avant de rentrer en 2014. Ce n'est que l'année dernière que Bachira a pleinement repris son travail du cuir, grâce à "La Maison des Artisans", une association régionale d'artisans, reconstruite et équipée avec le soutien de la MINUSMA. « **Pendant ces années difficiles où la violence secouait notre ville, l'atelier a été vandalisé et, par conséquent, il a fermé. Je n'avais rien, même pas de quoi acheter de la nourriture** », se souvient-elle.

### L'art pour favoriser le dialogue et la tolérance

La MINUSMA a vu le potentiel de promotion de la paix et du dialogue à travers les arts et l'artisanat traditionnels, d'où l'idée de redonner à la "Maison des Artisans" sa gloire, à travers un Projet à Impact Rapide (QIP). La "Maison des artisans" de Ménaka a été entièrement reconstruite et équipée de meubles, de machines et d'outils pour les artisans travaillant dans la bijouterie, la soudure, le travail du cuir, la forge, la menuiserie, la couture et la sculp-

ture sur bois.

Le projet, d'un montant de 45 000 dollars américains (environ 24,7 millions de FCFA), a redonné une activité économique à 360 artisan(e)s de différentes communautés. Il a même amélioré l'environnement opérationnel et renforcé leurs capacités de production et de distribution grâce à la formation.

L'objectif du QIP de la MINUSMA est de contribuer au développement socio-économique en améliorant les revenus des artisans de la région de Ménaka, qui connaît une insécurité croissante en raison des attaques de groupes terroristes et de bandits armés.

Selon Adass Ag ABDOUL KARIM, président de l'Union des artisans et coordinateur du projet, l'art peut briser les barrières et promouvoir la tolérance car « **L'objectif est de créer un espace de dialogue, de tolérance et de paix à travers l'art** », a-t-il déclaré. « **Par là, réduire le chômage et améliorer le revenu familial des artisans** ».

Adass est reconnaissant envers la MINUSMA pour le soutien continu qu'elle apporte à sa communauté et pour avoir contribué à rétablir la confiance dans l'artisanat bien connu du Mali. Néanmoins, il souligne la nécessité de former les jeunes, afin de sauvegarder les anciennes traditions de l'artisanat malien. En faisant cela, on favorise à la fois la qualité et les compétences commerciales des artisans, en particulier celles des femmes, et la création d'emplois. Le tout conduisant à la paix et à la stabilité.

Depuis 2013, la MINUSMA a parrainé plus de 740 projets d'impact rapide au Mali pour un montant total de 24 millions de dollars américains (13,29 milliards de FCFA), au bénéfice de plus de 10 millions de personnes. Ces projets ont contribué à renforcer la cohésion sociale et la sécurité, à améliorer l'accès aux soins de santé de base et à l'eau, à favoriser la formation et l'éducation, à promouvoir l'utilisation des ressources agro-pastorales, à créer des emplois temporaires et à long terme et à soutenir le patrimoine culturel.

### Fournir une bouée de sauvetage aux artisans en difficulté

Alors que la température atteint son apogée dans les rues sablonneuses de Ménaka, sous un soleil de plomb, plusieurs bijoutiers touaregs travaillent dur à l'intérieur de la Maison



des artisans. La plupart d'entre eux gravent à la main des pièces d'argent avec des outils artisanaux. Cela montre à quel point le processus traditionnel de fabrication des bijoux touaregs a peu changé.

Alhader AG TITAL a 51 ans. Orfèvre touareg, il est très calme. Il a appris le métier de ses grands-parents et de ses parents, avant de devenir lui-même un maître. Sa tranquillité s'estompe lorsqu'il parle de sa participation à ce projet. « **Je suis très, très, très heureux. C'est la première fois que nous disposons**

**d'un espace approprié pour travailler. Nous avons maintenant un endroit sûr et opérationnel, et nous en sommes très reconnaissants** ».

Bien qu'il s'agisse du déploiement de maintien de la paix actif le plus dangereux au monde, avec à ce jour 158 Casques bleus tués à la suite d'actes hostiles et des dizaines d'autres tués par des accidents et des maladies depuis sa création en 2013, la MINUSMA reste engagée à aider à reconstruire une paix durable dans cette nation enclavée de l'ouest de

L'Afrique. Ce projet prouve que la paix et le dialogue peuvent être atteints par de nombreuses actions, impliquant tous les groupes et différentes communautés, et, en même temps, promouvant les moyens de subsistance et l'autonomisation.

Source : bureau de la communication stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



# Haïti : Claude Joseph prend en main le gouvernement après l'assassinat de Jovenel Moïse

L'onde de choc se ressent toujours en Haïti plus de 24 h après l'assassinat du président Jovenel Moïse. Le Premier ministre par intérim Claude Joseph semble pour l'instant aux commandes du pays.

Claude Joseph est le sixième Premier ministre à Haïti en quatre ans. Il avait normalement quitté la primature et félicité son successeur nommé ce lundi 5 juillet par le président. Mais ce dernier n'a finalement pas pu prendre ses fonctions avant la mort de Jovenel Moïse. Claude Joseph prend donc les rênes avec peu de légitimité, souligne Marie Normand, du service International de RFI.

Sa première décision a été de déclarer l'état de siège sur l'ensemble du territoire, ce qui donne concrètement à l'exécutif des pouvoirs renforcés en matière de perquisition et également d'interdiction de réunion. Il a aussi décrété quinze jours de deuil national en hommage à Jovenel Moïse jusqu'au 22 juillet.

## Crise de légitimité et guerre des gangs

Claude Joseph n'a pas été confirmé par le Parlement, puisque celui-ci est caduc depuis janvier 2020, faute d'élections législatives tenues en temps et en heure. « Il est un Premier ministre de facto, il n'est pas question de se rabattre sur un quelconque article de la Constitution pour parler de sa légitimité, insiste Laënnec Hurbon, sociologue et directeur de recherche au CNRS, sur l'antenne de RFI. Il y a une crise de légitimité. »

Cette crise politique avait déjà court à l'issue des deux premières années de son mandat. Le président Jovenel Moïse était contesté. Le pays faisait alors face à une très forte inflation. Il y a aussi un rapport de la Cour des comptes qui le met en cause dans une affaire de possibles détournements de fonds. Dès lors, les appels à sa démission se multiplient ainsi que des mouvements sociaux comme « pays lock » (pays bloqué, en créole) qui paralyser le pays fin 2019. Sa légitimité même au

pouvoir était contesté cette année. Une partie de l'opposition estimait qu'il aurait dû quitter le pouvoir dès le mois de février 2021.

L'assassinat est aussi intervenu, alors que depuis plus d'un mois les gangs contrôlent totalement plusieurs quartiers pauvres de Port-au-Prince. Cette mainmise et les affrontements entre bandes armées empêchent d'accéder par la route à toute la moitié sud du pays. Donc cette crise politique sécuritaire est complexe et surtout elle est lourde de conséquences pour la population haïtienne. Elle aspire à vivre une vie décente sans la mainmise des gangs et sans la corruption et l'impunité qui la privent du strict minimum.

## Appel au calme du Conseil de sécurité

Par ailleurs, le Conseil de sécurité de l'ONU va se réunir d'urgence sur la situation haïtienne. Dès mercredi soir, ses 15 membres ont adopté

une déclaration à l'unanimité. Ils réclament que les auteurs de l'assassinat du président haïtien soient rapidement traduits en justice pour ce « crime odieux ». Le Conseil de sécurité a aussi « lancé un appel véhément à tous les acteurs politiques en Haïti afin qu'ils s'abstiennent de tout acte violent, ou de toute incitation à la violence ».

De son côté, Washington, très influent en Haïti, appelle à maintenir les élections présidentielle et législatives, prévues le 26 septembre. Interrogé sur RFI, Frédéric Thomas, chercheur au sein du Centre tricontinental (Cetri) de Louvain-la-Neuve, estime que ce délai n'est pas réaliste : « Il y a eu plus de 10 000 personnes déplacées à cause des affrontements entre bande armées et plus de 150 personnes tuées. On est avec un Conseil électoral, provisoire, illégal et illégitime, une défiance de la population, une impasse politique, des élections à moins de 100 jours et les États-Unis continuent d'appeler à ces élections. Ce sont véritablement leurs élections et pas celles de la population haïtienne qui appelle à une transition qui ne permette pas que le statu quo demeure. »

Dans le même temps, la communauté haïtienne aux États-Unis suit de près la situation à sur l'île

Ils n'ont pas tué le président, ils ont tué le pays ! Parce que tout le monde, qu'on aime le président ou pas, tout le monde va souffrir de ce qui vient de se passer en Haïti.

Source : RFI



## Affaire Khashoggi : Le procès reprend discrètement en Turquie

Un tribunal d'Istanbul reprend ce jeudi 8 juillet le procès de 26 personnes accusées d'avoir participé à l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi dans le consulat d'Arabie saoudite le 2 octobre 2018. Les accusés – tous saoudiens – sont absents, car leur pays refuse de les extraditer. Les autorités d'Ankara se montrent très discrètes, en pleine tentative de réconciliation avec Riyad.

**D**epuis sa première audience en juillet 2020, le procès en Turquie des assassins présumés de Jamal Khashoggi apparaît étrangement discret. L'absence des accusés l'explique en grande partie, mais la discrétion est aussi celle des autorités d'An-

kara. Celles-là même qui avaient orchestré une campagne internationale de communication dans les semaines suivant le crime, faisant en sorte que le prince héritier Mohammed ben Salman, bien que jamais nommé, soit clairement identifié comme le commanditaire.

Les audiences d'Istanbul se déroulent au moment où la Turquie tente de réparer ses relations avec l'Arabie saoudite. Fin avril, deux semaines avant une visite remarquée du chef de la diplomatie turque à Riyad, le porte-parole du président Erdogan avait assuré qu'Ankara « respectait » le verdict de la justice saoudienne, après l'avoir vivement critiqué quelques mois plus tôt.

Exportations turques vers Riyad en baisse de 90%

Les dirigeants turcs s'abstiennent désormais d'évoquer l'assassinat et de pointer du doigt publiquement l'héritier du trône saoudien. Car la brouille a un coût : en raison d'un boycott non officiel, les exportations de la Turquie vers l'Arabie saoudite ont chuté de plus de 90 %, et les autorités de Riyad ont ordonné la fermeture de huit écoles turques dans le pays.

Source : RFI





## Foot : La Sud-Africaine Thembi Kgatlana à l'Atletico Madrid avec Ajara Nchout

La Sud-Africaine Thembi Kgatlana, 25 ans, a signé un contrat de trois ans avec l'Atletico Madrid. La Joueurse africaine de l'année 2018 y évoluera aux côtés de la Camerounaise Ajara Nchout Njoya.

Quatrième du Championnat d'Espagne (Primera Division) 2020-2021, l'Atletico Madrid semble bien décidé à redresser la barre durant la prochaine saison. Après avoir recruté Oscar Fernandez comme manager, le club espagnol continue de se renforcer.

Ce 6 juillet 2021, les Colchoneras ont réalisé un joli coup en attirant la Sud-Africaine Thembi Kgatlana pour les trois prochaines saisons. « En tant que footballeuse, vous rêvez toujours de jouer pour les meilleurs clubs, a réagi celle qui est passée par les États-Unis,

la Chine et le Portugal. Mon premier objectif est d'être une joueuse d'équipe et de travailler dur pour l'équipe ».

### Un duo africain avec Ajara Nchout

Au sein de l'Atletico Madrid, Thembi Kgatlana évoluera aux côtés de la Nigériane Rasheedat Ajibade et surtout de la Camerounaise Ajara Nchout Njoya.

Celle qui été désignée Joueurse africaine de l'année 2018 vient de vivre une première expérience délicate en Primera division, d'un point de vue collectif. Sa précédente équipe, Eibar, s'est maintenue de peu dans l'élite.

Source : RFI



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagrir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23